

À la découverte de Villebois-Lavalette

CIRCUIT PRINCIPLE :
Chaque lieu de visite est matérialisé par un clou en bronze orné d'une cornue, il est alors facile de se reporter à la plaquette papier ou vous pourrez découvrir l'histoire du lieu.

LE COUVENT DES URSULINES

Le couvent des Ursulines, situé au cœur de Villebois, fut fondé le 17 novembre 1665, tant en son nom qu'en celui de son mari, par Dame Suzanne de Baudéan-Parabère, épouse de Philippe de Montault de Bénac, duc et maréchal de Navailles. Il avait pour vocation, l'éducation des jeunes filles avec un recrutement à tendance aristocratique. Il comptait trois classes en 1670. Le 10 juin 1671, les reliques de Saint-Vincent qui se trouvaient à la chapelle du château y furent transférées.

Cette communauté était peu nombreuse mais trait un revenu substantiel de ses pensionnaires. Plusieurs domaines étaient la propriété de ces religieuses : Saillant en Peyrat, La Grimaldie et Le Jarry en Ronsenac. Ce dernier fut acquis le 4 octobre 1740.



Ce couvent possédait également de nombreuses terres et jardins à proximité de son monastère. Sa création précéda le déclin de celui de Saint-Jean-d'Angély. Madame Valérie de Mosnier de Planault de Saint-Avit en était prieure lorsque survint la révolution de 1789.

Au XIX^{ème} siècle, il devint la propriété des sœurs de Sainte-Marthe puis celle de la famille Bouchard. Au XX^{ème} siècle, après de nombreuses transformations, Maître Médéric Rigaud puis son fils Claude y installèrent leur office notarial. Aujourd'hui subsistent les vestiges de la façade de la chapelle côté halles.

LES HALLES

Les halles de Villebois-Lavalette furent probablement construites sur un sous-bassement du XIII^{ème} siècle par les mêmes ouvriers qui édifièrent, aux alentours de 1665, la partie principale du château de Villebois.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1855, le maire de l'époque fit reculer d'un mètre la partie longeant la route de grande communication n°17 pour améliorer la circulation. On enleva onze piliers en bois vermoulus que l'on remplaça par les sept colonnes toscanes en pierre qui existent de nos jours. On construisit les escaliers de pierre au pied des colonnes surmontés d'un pan mansard.

Le 13 août 1855, les ouvriers qui débayaient pour établir les escaliers des colonnes, mirent au jour une pierre placée à la base du piédestal supportant un ancien pilier de bois. Cette pierre de 60 cm de long, 54 cm de large et 20 cm d'épaisseur, portait gravée l'inscription suivante : « 1787. Monsieur Dauber-Daubouf de Ville, seigneur de Blanzaguet ».

À cette époque, M. de Ville était capitaine au château de Villebois auquel la halle appartenait. C'est lui qui, de 1784 à 1787, sous Louis XVI, fit réparer la charpente du dôme et mettre les piédestaux en pierre aux piliers en bois dont la base était pourrie.

Le 29 mai 1806, sous le premier Empire, le préfet de la Charente autorisa le maire de la commune de Lavalette, et ce suivant une loi du 30 avril 1806, à emprunter au sieur Déroulède-Dupré, la somme de quatre mille francs pour payer la halle et le champ de foire propriété des sieurs Giboin et Bourrat. La mairie et la justice de paix y furent installées pendant un temps.

En 1852, ces halles furent inscrites au registre des monuments historiques et furent classées par décret du 10 mai 1948 après de vives polémiques locales qui avaient failli amener leur disparition. La toiture fut entièrement restaurée en 1976 et le pavage refait quelques années plus tard. Aujourd'hui, un marché de primeurs s'y tient tous les samedis.



LA YENELLE DES URSULINES

Cette yennelle donne accès à un ensemble de bâtiments qui avant le XX^{ème} siècle était un centre d'activité importante de Villebois-Lavalette.

C'est ici qu'à la fin du XIX^{ème} siècle et jusqu'en 1904, date de l'édification près du champ de foire de la nouvelle mairie, que se trouvaient la Justice de Paix, la mairie, l'école de filles et une classe de maternelle.

Les audiences se tenaient dans la salle du rez-de-chaussée, l'estrade existait encore dans les années 60. Le secrétaire de la mairie était situé au-dessus, et son accès se faisait par l'extérieur, en empruntant l'escalier en pierre accolé au mur de l'ancien couvent des Ursulines. Quant aux classes, elles avaient lieu dans le bâtiment joignant la cour.

En 1940, au moment de l'exode, la Caisse d'Épargne de l'arrondissement de Forbach et ses diverses succursales, s'installèrent dans la salle de l'ancienne Justice de Paix.

À quelques mètres de l'ancienne mairie, se dresse l'imposante prison seigneuriale qui est probablement le plus ancien bâtiment de Villebois. Il fut, il y a encore quelques années, la propriété de Frédéric Didier, actuel architecte en chef des monuments historiques à Versailles.

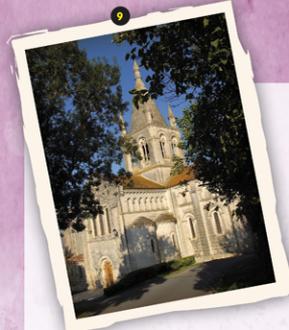
LE CADRAN SOLAIRE ET LA VIEILLE FONTAINE

Ce cadran solaire porte la date 1627. Il a donc pu donner l'heure aux ouvriers qui construisirent les vieilles halles aux environs de 1665. Les restes d'un écu sont visibles entre son jambage.

Sous le mandat de Pierre Justin Bourrat-Laguterie, l'eau de la Font Trouvée vint alimenter la fontaine et les puits des halles dont l'inauguration eut lieu le 15 août 1850.



L'ÉGLISE SAINT-ROMAIN



Après trente ans de palabres entre le père Labrosse, curé de l'époque, l'évêque d'Angoulême et la municipalité, l'architecte Warin fut autorisé en 1894 à entreprendre la reconstruction sur l'emplacement où s'élevait l'ancienne église endommagée par les tremblements de terre de 1783 et 1784. Finalement, la volonté du père Vacher fut respectée puisque dans un premier testament de 1855 il était stipulé : « Construction d'un nouveau clocher, agrandissement de l'église ». Il repose dans la chapelle gauche sous la plaque rappelant la restauration et les noms des différents acteurs.

Au moment où les travaux furent entrepris, les fonds de la succession du bienfaiteur s'élevaient à 55 000 francs, compte tenu du placement à 3% en rente de l'État.

Dans le clocher haut de 35 m, l'une des quatre cloches provient de l'ancienne abbaye du Peyrat. Si cette église n'est pas classée, elle mérite cependant le détour, ne serait-ce que pour avoir le plaisir d'admirer de son portail, le magnifique panorama que les fidèles ou visiteurs découvrent après avoir gravi les soixante-dix-sept marches réparties sur trois paliers, ce qui fit dire à un prélat de l'époque que de monter là-haut était un véritable « tue curé ».

C'est avec le produit de la vente de ses meubles et de ses économies que le curé Vacher, venant de Rouillac, fit don par testament à la commune de Villebois-Lavalette, le 31 mars 1864, d'une somme de 30 000 francs destinée à l'agrandissement ou la reconstruction de l'église Saint-Romain de Lavalette, à charge pour la commune d'y faire célébrer un service funèbre tous les ans au jour anniversaire de sa mort.

À cette époque, les élus furent confrontés à quatre solutions possibles :

- la restauration sur la butte,
- la construction en face du presbytère,
- la construction à la place du couvent des Augustins,
- la construction rue des Rampeaux.

L'IMMEUBLE FONCHAIN



Entre l'église et le château, sur le côté droit, on peut admirer un immeuble de caractère à trois niveaux dont la façade en pierre calcaire du pays est agrémentée d'un balcon en fer forgé.

C'est dans cette belle maison, pendant l'occupation allemande, de 1940 à 1944, que les douaniers qui surveillaient la ligne de démarcation toute proche, y installèrent leur Kommandantur.

Les vieux Villeboisiens se souviennent du drapeau à croix gammée qui flottait sur le balcon et surtout de l'un de ces douaniers très connus sous le surnom de « La Branlette » ou « Branlinet » en raison de son hochement de tête très caractérisé.

C'est en étant conduit à cette commandantur, qu'en juin 1942, deux prisonniers allemands, parachutés en zone libre, s'échappèrent et furent recueillis par le maquis.

LE CHEMIN LOUIS XIII



Il n'est pas de visite de Villebois-Lavalette qui ne mérite un détour sur la colline du Puy-Sansœu. Elle culmine à 194 m et voit sa crête traversée par le fameux chemin qu'emprunte le jeune roi Louis XIII.

Invités par le duc d'Épernon, le souverain et sa jeune épouse, Anne d'Autriche, mariés le 24 novembre 1615 dans l'île des faisans, à l'embranchure de la Bidassoa, arrivèrent à Villebois le 28 décembre 1615 et y passèrent une nuit avant de repartir pour la Rochefoucauld. Le gouverneur d'Angoulême Jean-Louis Nogaret de Lavalette, duc d'Épernon, avait rassemblé plus de cinq mille hommes pour le protéger et le recevoir dans son château.

Le duc d'Épernon vécut sous les règnes d'Henri III, dont il fut le ministre, puis sous celui d'Henri IV, ce qui lui valut d'être soupçonné de complicité dans l'assassinat commis par Ravillac et, enfin, il fut le contemporain de Louis XIII auprès duquel il œuvra pour réconcilier celui-ci avec sa mère, Marie de Médicis. Ce demi-roi vécut 88 ans, il rendit l'âme le 13 janvier 1642 au château de Loches (Indre-et-Loire). Son cœur fut placé dans une tombe funéraire dans la cathédrale d'Angoulême.

Il était donc normal que cette « voie royale » prenne le nom de cet auguste souverain. Le visiteur qui de nos jours chemine à cet endroit ne peut être qu'ébloui par la beauté du panorama qui s'offre à sa vue.